



Fédération Varoise de la Libre Pensée

Pour toute correspondance ou demande d'information :
Libre Pensée (Fédération Varoise) – 90 chemin Mignon, 83470 Saint-Maximin
<http://portaildesfederations.ouvaton.org/spip.php?rubrique87>

Congrès départemental de la Fédération varoise

Dimanche 29 juin à 10h, à Néoules

Lieu dit : Châteauloin

Coordonnées : Longitude 6° 00' 27.3" E - Latitude 43° 18' 46.3" N Altitude 323 m

Accès : Prendre la D554 entre Méounes et Garéoult.

En venant de Méounes : Prendre la direction Garéoult, au niveau de la D468 prendre la 1^{ère} entrée Néoules à droite.

En venant de Garéoult : Prendre la direction Néoules, au niveau de la D468 prendre la 2^{ème} entrée Néoules à gauche.

Châteauloin se trouve alors à 250m sur votre droite au milieu des vignes

Bulletin n°50

p.1 ordre du jour

p.2 éditorial

p.3 rapport moral

p.4 rapport d'activités

Ordre du jour du congrès du dimanche 29 juin à Néoules

Rapport moral - discussion – Vote

Rapport d'activité - discussion - Vote

Rapport financier - discussion – Vote

Création du cercle François Maurel - Vote

Congrès national du 09-12 juillet 2014 (Nancy, 54)

Activité de la Fédération Varoise en 2014-2015

Points divers

Élection du Conseil fédéral

Organisation du congrès

Cette année le congrès fédéral se tiendra à Néoules : à Château Loin, tour à l'entrée du village de Néoules qui surplombe un agréable parc. Il est demandé aux camarades de la Libre Pensée d'apporter boisson et nourriture... et bien entendu leurs couverts et un verre, pour un pique-nique "Auberge Espagnole". La participation collective étant un gage de réussite, faites connaître votre présence à Jean-Pierre Normand. jpierrenormand@yahoo.fr.

Certains s'en donnent déjà à cœur joie !

Dans son édition du lundi 09 juin, Corse Matin se fait l'écho d'une réunion publique organisée notamment par la municipalité de Bastia. Elle a abordé la question d'un statut de "résident" pour une partie de la population. Un juriste précise que ce statut pourrait par exemple permettre de restreindre la liberté de circulation des personnes : *"Rappelant que le principe de la liberté de circulation connaît des exceptions, il observe que le droit européen fait lui-même la distinction entre résidents et non-résidents"...* cette distinction étant pensée dans le cadre d'un pays commun ! Un autre intervenant précise d'ailleurs les choses : *"L'égalité ne consiste pas à traiter uniformément des situations. L'uniformité est discriminatoire. Cet ancien concept de la République indivisible, c'est fini. Le monde d'aujourd'hui est un monde de diversité. Les diversités territoriales doivent être reconnues"*.

Le cadre égalitaire jeté aux orties, certains en rêvent déjà (voir édito page suivante).

Editorial : Vigilances

La Libre Pensée est à nouveau amenée à prendre des initiatives sur une question qui revient sur le devant de la scène : à savoir la possible ratification par la France de la *Charte des Langues Régionales et Minoritaires* dans quelques mois (une discussion parlementaire a été annoncée par J.-M. Aurault quand il était premier ministre).

"A nouveau amenée", car ce ne sera pas la première fois que nous aurons à intervenir. Et nous retrouvons les mêmes groupes et courants derrière ces tentatives.

Il doit être clair que la Libre Pensée ne défend aucun chauvinisme national. Si nous défendons l'usage d'une même langue sur tout le territoire, c'est avant tout parce que nous défendons l'égalité des droits pour tous les habitants sur le territoire de la République : où qu'il habite, un habitant de ce pays doit pouvoir accéder aux mêmes services publics, exercer les mêmes droits (à l'emploi, à la justice...), être traité de la même manière par les administrations...

Cette réalité ne s'oppose pas à la reconnaissance et au développement de la diversité linguistique et culturelle dans notre pays. Au contraire, la Libre Pensée est favorable au développement de langues liées à un territoire, ou à l'immigration (portugais, arabe, italien...). Mais le meilleur outil pour cela est encore de favoriser leur apprentissage dans l'école publique, tout comme celui du français qui ne leur est pas concurrent. Ce qui implique d'y consacrer les moyens nécessaires, et d'abroger les contre-réformes régressives qui portent atteinte à ces apprentissages.

De même, pour la Libre Pensée, les revendications des territoires subissant les séquelles du colonialisme de l'Etat français aux 19^e et 20^e siècles, sont pleinement justifiées et ne remettent pas en cause l'égalité républicaine. Sauf que bien entendu, il n'est nullement question de tout cela avec la *Charte des Langues Régionales et Minoritaires* : il s'agit d'un projet dont la portée n'est pas avant tout culturelle, mais politique. Et d'un projet marqué par l'hostilité aux principes d'égalité.

C'est donc au nom de ses valeurs universalistes, héritières des Lumières, que la Libre Pensée s'oppose à la Charte des langues minoritaires et régionales. Celle-ci vise en fait à créer des inégalités entre habitants d'un pays : il s'agit de créer des unités territoriales sur une base linguistique, au sein desquelles les droits pourront être variables. Cela peut provoquer les pires dérives xénophobes, comme par exemple la préférence à l'embauche légalisée pour les locuteurs d'une langue locale, ou encore pour l'accès à un logement, etc... chose qui devrait émouvoir ceux et celles qui dénoncent à juste titre la "préférence nationale" prônée par le FN, car elle relève de la même logique !

Autre sujet, mais qui finalement rejoint celui-ci : l'annonce d'une "réforme territoriale" globale, et dans l'immédiat de la fusion de régions. La Libre Pensée n'a pas d'avis à donner sur le découpage du territoire. En revanche, elle constate qu'il est aussi question de porter atteinte aux départements et aux communes, cellules de base de la République démocratique en France. Il serait ainsi question de supprimer à terme l'élection aux conseils généraux pour lui substituer le pouvoir des préfets (autrement dit des représentants directs de l'Etat central), et de leur enlever certains pouvoirs (autrement dit de porter atteinte aux services publics locaux, à une série d'actions des collectivités dans le domaine social, culturel et économique...). Quant aux communes, elles seraient marginalisées au profit d'intercommunalités diverses et variées, notamment les "métropoles".

Sans préjuger des formes exactes de ce processus et des décisions finales, la Libre Pensée continuera à défendre la démocratie républicaine, l'égalité des droits et la laïcité, et combattra tout projet qui les mettrait en cause. Elle saura prendre toutes les initiatives d'unité pour y faire face.

Rapport moral

Le congrès départemental de la LP83 tient à saluer une nouvelle fois la mémoire de Marc Blondel disparu le 16 mars 2014 et faisons nôtre son dernier message : « soyez rebelles ». Car, en lisant par exemple sur 'Le Point.fr' la nécrologie de Marc, il va falloir continuer à nous rebeller longtemps contre la haine des réactionnaires : «Marc Blondel, pour ce qui le concerne, a fini comme il a commencé. Il a fait élire à F.O, à sa suite, JC. Mailly, que Lambert et lui avaient formé et préparé à cette mission, puis il a consacré la fin de sa vie à présider la Libre Pensée, une curieuse association trotsko-lambertiste, à laquelle F. Hollande devait rendre hommage, l'autre combat de sa vie, après son décès. Le premier combat de M. Blondel avait été d'enterrer le réformisme d'André Bergeron et de faire basculer F.O vers son côté obscur. Les français n'ont pas fini d'en supporter les conséquences. » Notre « curieuse » association a toujours fait de la laïcité institutionnelle son cheval de bataille par la défense et la promotion de la loi de 1905, qui détermine la sphère publique et la sphère privée, garantissant ainsi les libertés individuelles. Loi souvent remise en question, quelquefois par des « défenseurs » de la laïcité, choisissant d'innover par la création d'un espace public à géométrie variable, réclamant qu'elle s'applique dans le code du travail, dans les transports en commun, dans la façon de s'habiller dans la rue, dans le sport..... Pour un certain nombre d'entre eux, qui ne sont pas descendus de cheval depuis 732, ils voudraient voir la laïcité partout, mais le risque c'est de n'avoir la laïcité nulle part.

Bel exemple de laïcité bafouée : en 2010, nous avons par courrier signifié au Président de la République notre indignation lors de l'hommage de la Nation aux victimes des inondations de Draguignan ; nous avons jugé inacceptable que lui-même et une partie de son gouvernement se mettent sous la protection d'un évêque. Eh bien, que dire de la présence, en grande pompe médiatique, du premier ministre de la République Laïque à la cérémonie de canonisation de deux papes au Vatican pour une cérémonie interne à la religion catholique : « provocation, insulte, scandaleux, immonde ». D'autant plus que l'un des deux papes était l'ami de Pinochet, l'homme qui a torturé et envoyé ad patres des milliers de Chiliens et en premier lieu les socialistes. Cynisme éhonté de ce 1er ministre qui souhaite « toiletter » la loi de 1905 en expliquant : « Dans notre pays, certains groupes ont une sensibilité exacerbée sur les questions de laïcité. Ils sont une minorité. En se saisissant des questions de société, l'église rend service à la société ». Comme il l'a déclaré à propos des Roms, c'est lui, ce 1° ministre, qui n'est pas compatible avec la République Laïque !

Nous sommes républicains et défendons la République une et indivisible, ce qui nous conduit une nouvelle fois à nous insurger d'une part contre la réforme des rythmes scolaires ("Ecole de la République ou écoles des territoires", voir la Raison n°582 juin 2013 avec le dossier rythmes scolaires), et d'autre part contre le 55° budget anti-laïque, la réforme territoriale (division des cantons par deux, métropoles etc.), et la future nouvelle réforme qui prévoit la disparition des départements et la concentration des régions, ce qui préfigure les futures Euro-Régions destinées à satisfaire la sacro-sainte compétitivité. Cerise sur la gâteau ressortie du placard, se juxtaposant à la réforme des régions : la Charte européenne des langues régionales (voir sur le site de la FNLP le compte-rendu de la rencontre du 10 mai 2014, dans « L'idée libre » n°274 sept.2006, Régionalismes ou République) avec la volonté de donner des pouvoirs réglementaires à ces futures régions. A terme c'est l'éclatement de République.

Une autre facette de notre « côté obscur » c'est que malheureusement nous sommes pacifistes, et les bruits de bottes qui se font entendre à la « limite du monde libre », comme ils disent, ne sont pas là pour nous rassurer. Pour des raisons économiques, les « gentils occidentaux » jouent avec le feu, et quelques dégâts collatéraux parmi les populations font partie du jeu pour asseoir leur propagande. Ainsi, comme pour tous les conflits en cours, pour nous, ce sera toujours : « Non à la guerre, à toutes les guerres ! » Ce congrès départemental, pour le centenaire de la guerre 14/18, sera l'occasion d'adresser un courrier au président du conseil général, à toutes et à tous les conseillers généraux, pour demander la réhabilitation des fusillés pour l'exemple. Il faut continuer à demander justice pour ces malheureux, victimes de la violence militariste.

Nous refusons l'ingérence des religions dans la sphère publique, mais force est de constater que grâce à la complicité des pouvoirs politiques et des médias, les religieux ont eu pignon sur rue pour s'exprimer, notamment à l'occasion des élections qui viennent d'avoir lieu. M. Rey, du diocèse de Fréjus-Toulon, ne vient-il pas de déclarer que les chrétiens devaient s'impliquer en politique, et défendre le fond de commerce des valeurs chrétiennes : contre le droit-à l'IVG, pour la protection de la cellule familiale « berceau de l'humanité », réduite à sa fonction reproductrice traditionnelle, pour le respect de la liberté de conscience et de la liberté religieuse assorties de la volonté de limiter la liberté d'expression en demandant le rétablissement du délit de blasphème ! Et, en bouquet final, pour la reconnaissance de l'Europe Vaticane, et rendant grâce aux chrétiens convaincus qui en ont jeté les bases : Adenauer, Schumann l'ancien collabo, et Gaspéri, notre catholique prélat demande à ceux qui s'engagent en politique de se confier au bienheureux Charles d'Autriche et aux saints patrons de l'Europe (St benoit, Cyrille et Méthode, Brigitte...) ! *Ite missa est* ! Il est vrai que pour les gouvernements se succédant rien ne change, nous sommes toujours dans un Etat de catho-laïcité.

Il faut donc nous rebeller et continuer inlassablement à défendre la laïcité : « Fonds publics à l'école publique, abrogation de la loi Debré et de toutes les lois anti-laïques ; pour l'absolue liberté de conscience, l'unité de la République, l'égalité des droits pour tous les citoyens. Tout ceci ne se restreint pas à un combat local Va se tenir à Londres ce 11/08 le 4^o Congrès de l'Association Internationale de la Libre Pensée, qui illustrera bien que cette lutte pour la liberté de conscience et la séparation des Eglises et de l'Etat est mondiale (voir L'idée libre n°300 de mars 2013, n°304 de mars 2014) ! Nous ne sommes pas seuls, ni dieu ni maître, à bas la calotte, et vive la sociale !

Rapport d'activité

Le présent rapport d'activité couvre la période qui s'étend du dernier congrès départemental qui s'est tenu à Régusse le 23 juin 2013, à aujourd'hui. Cette période a été marquée par une offensive cléricale ininterrompue, que ce soit à l'occasion de l'adoption de la loi sur le mariage pour tous, sur la question de la laïcité en entreprise, ou, plus récemment, des élections européennes, occasion pour les évêques de s'exprimer sur la défense du « droit à la vie »... « depuis la conception jusqu'à la mort naturelle ».

1) Vie interne de la Fédération :

A) Modification des statuts :

Cette modification était rendue nécessaire pour nous ouvrir la possibilité d'ester en justice sur toute une série de questions, notamment celle du comportement de certains élus relativement au respect de la laïcité. Notre Congrès du 23 juin n'ayant pas permis de clore cette discussion, nous avons convoqué un Congrès extraordinaire exclusivement consacré à cette question, lequel s'est tenu le 1er décembre 2013 à Aups, après la commémoration de l'insurrection républicaine de 1851. Cette modification est désormais finalisée, et les statuts modifiés ont été déposés en Préfecture.

B) Réunion des instances :

Les instances (Bureau départemental) se sont réunies avec une périodicité mensuelle, ce qui a permis une réelle continuité dans l'activité de la Fédération, la parution régulière des bulletins départementaux, ainsi qu'un dialogue suivi entre nous. Le site web a été actualisé et peut être consulté par les adhérents.

C) Cercle François Maurel :

Pour pallier la dispersion géographique des libres penseurs du Nord-est du département, nous avons décidé la création du cercle François Maurel, du nom du maire républicain de Bargemon suspendu par Mac-Mahon pour avoir refusé de verser la rémunération d'un vicaire. Les statuts de ce cercle ont été rédigés, et sont en passe d'être déposés en Préfecture.

2) Activités de la LP 83 :

A) Les forums :

Notre participation au forum de La Garde (cercle Jean Rostand) nous a permis de nouer des contacts avec plusieurs personnes, certaines se déclarant intéressées par les réunions de cercle. Trois d'entre elles sont effectivement venues, et l'une a adhéré. C'est une expérience positive, à généraliser (St Maximin ; Draguignan).

B) Les rassemblements :

Le 30 juin 2013, rencontre interdépartementale de Néoules, regroupant 45 participants, dont 10 du Var.

Le 21 septembre 2013, journée internationale de la LP à Nice, et rassemblement des libres penseurs devant la statue de Garibaldi, acteur de la lutte pour l'unité italienne. Ce rassemblement fut suivi d'une conférence sur Garibaldi et d'un déjeuner des participants.

Le 11 novembre 2013 à Mazaugues, rassemblement devant le monument pacifiste suivi de prises de parole (LP ; LDH ; élue municipale de la Seyne-sur-Mer. La LP, pour sa part, a fustigé le reniement de l'engagement pris d'une réhabilitation collective des fusillés pour l'exemple.

Le 1^{er} décembre 2013 à Aups, projection du film de Ken Loach sur les réformes du travail dans l'après-guerre en Grande Bretagne, suivi d'un débat. Puis, rassemblement devant le monument des insurgés républicains de 1851.

Toutes ces manifestations ont fait l'objet de comptes-rendus dans les bulletins départementaux.

Le 19 avril, « repas gras » à Mazaugues.

C) Divers :

Un courrier a été adressé aux candidats aux municipales des villes les plus importantes du département, accompagné d'un questionnaire relatif à leur respect, en tant qu'élus, des principes de la laïcité. Nous avons reçu quelques réponses (La Seyne, Le Pradet, Toulon).

Un courrier a aussi été adressé au Conseil Général du Var à propos du soutien financier qu'il a apporté à une manifestation religieuse à St Maximin, ainsi qu'au rachat d'une clinique par l'Union diaconale pour créer un refuge d'accueil destiné aux personnes âgées.

Nous avons apporté une aide à une diffusion publique de l'ADMD à St Maximin.

Enfin, nous sommes intervenus, en relation avec une élue municipale de la Seyne, dans l'affaire de la Mission de France, que la municipalité (PS-PCF) a voulu honorer en donnant son nom à une place de la localité.

En résumé, la Fédération dans son ensemble a bien inséré son activité dans celle de la Fédération Nationale. Il reste sans doute à travailler à son implantation dans l'ensemble du département.